

L'Express, jeudi 13 décembre 2012

VAL-DE-TRAVERS Une figure de l'économie s'investit pour la Maison de l'absinthe.

Pierre-Olivier Chave portera le projet

Le projet de Maison de l'absinthe dans les murs de l'ancien tribunal de Môtiers commence à prendre concrètement forme. Non seulement les plans de réaménagement de l'Hôtel de district ont été mis à l'enquête jusqu'au 15 janvier, mais la Fondation de la Maison de l'absinthe vient également de voir le jour. La commune de Val-de-Travers, l'Association interprofessionnelle de l'absinthe et l'Association du Musée régional du Val-de-Travers se sont associés pour créer cette entité, qui sera présidée par Pierre-Olivier Chave. Personnalité bien connue des milieux économiques du canton, il préside notamment PX Group.

A court terme, cette fondation a pour objectif de réunir l'intégralité des fonds nécessaires à la réalisation du contenu muséographique et scénographique, ainsi que de l'agencement et les aménagements extérieurs de la maison. L'investissement est devisé à 2,1 millions de francs, montant auquel il convient d'ajouter le fonds de roulement indispensable à l'exploitation. A ce jour, les promesses reçues couvrent déjà les trois quarts de la somme à ré-



Des gabarits sur l'ancien tribunal de Môtiers indiquent les contours de la future Maison de l'absinthe.

FANNY NOGHERO

unir, cela alors même que la recherche de soutiens ne débutera qu'après l'adoption du volet immobilier du projet par le Conseil général de Val-de-Travers, le 21 janvier prochain. Une fois le projet concrétisé, la fondation assumera la responsabilité de l'ex-

ploitation, de l'animation et du développement de la Maison de l'absinthe. Conformément à ses buts, elle œuvrera à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel lié à l'absinthe et aux plantes aromatiques et médicinales caractéris-

tiques de sa région d'origine. Dans l'exploitation de la Maison comme dans ses autres activités, la fondation entend travailler en étroit partenariat avec tous les acteurs économiques, culturels, touristiques et institutionnels concernés. **RED-FNO**